

Dans ce numéro :	
P.1 :	EDITO
P.2 et 3 :	Résultat et analyse du questionnaire
	Questions sans réponses à la réunion publique sur la Poste de Chavril
P.4 :	Brèves sur l'assemblée générale
	Bilan de la Foire aux livres
	Calendrier

Juin 2015 - N° 23

Photos : Comité de quartier

«ILS SONT TIMBRÉS ! ILS VEULENT FERMER LA POSTE»



Nous constatons tous dans notre vie quotidienne que notre correspondance a évolué. La lettre papier est beaucoup moins utilisée, elle pourrait prendre des allures de pièce de musée. La Poste est en train d'opérer une mutation sans précédent sur tout le territoire pour faire face au défi numérique. Mais quel est vraiment l'objectif de la Poste ? Quel type de mutation envisage-t-elle ? Veut-elle continuer à assurer un Service Public de proximité, ou simplement réduire ses coûts, optimiser sa rentabilité ?

Depuis une dizaine d'années la poste transforme son service dans de nombreuses villes de moins de 25000 habitants. Dans ces communes la Poste ferme des bureaux et les remplace soit par une Agence Postale Communale («services postaux et financiers avec des effectifs communaux») soit par un «Relais Poste Commerçant». (services postaux en plus de son activité) Dans les deux cas la Poste apporte son support logistique et financier. Ces solutions paraissent adaptées mais qu'en est-il réellement ? Quid de la Banque Postale et de ses services

financiers ? Ces solutions sont-elles pérennes ? Tous les acteurs y trouvent-ils leur compte ?

Le courrier papier a peut-être atteint un âge canonique mais la Banque Postale est plutôt dans la force de l'âge. Loin d'être déficitaire elle a de belles perspectives de croissance devant elle. Alors la fermeture des bureaux de poste comme celui de Chavril est-elle inéluctable ? On dirait plutôt que la Poste veut alléger la Montgolfière. Les pertes encourues par la gestion du courrier rognant un peu trop sur les bénéfices de la Banque Postale, elle se débarrasse des services «non rentables»

Le bureau de Chavril a été «abandonné» par la Poste depuis longtemps. Cet abandon ressemble à une stratégie de préparation de fermeture. Maintenir un service en mode dégradé conduit inéluctablement au mécontentement des usagers, au découragement et à la baisse de la fréquentation. Résultat : le bureau est de fait beaucoup moins rentable. Et les décideurs de la Poste d'annoncer, la larme à l'œil et les trémolos dans la voix, qu'ils

sont contraints de fermer le Bureau de Chavril. Vous ajoutez à cela des locaux au look d'avant guerre que la Poste et la Municipalité (propriétaire des locaux) ont consciencieusement oublié de relifter, et vous obtenez tous les ingrédients de la recette «si vous voulez tuer votre chien dites qu'il a la rage».

Seulement voilà, nous nous permettons de rappeler au bon souvenir de la Poste et de la Municipalité qu'elles ont un devoir de Service Public (contrat entre la Poste et l'Association des Maires de France). De plus, le quartier Provinces-Chavril et le quartier de la Plaine Chantegrillet représentent plus du tiers des habitants de la commune Comment peut-on amputer ces deux quartiers de ce service public de proximité ? La présence postale y est nécessaire pour répondre aux besoins de tous mais surtout aux besoins des plus fragiles, des personnes âgées ou à mobilité réduite, des personnes dépourvues de cartes bancaires, sans oublier les acteurs économiques que sont les commerçants et les entreprises du quartier. En témoignent les plus de 2800 signatures recueillies par la pétition initiée par Sainte Foy Avenir, les Comités d'Intérêts Locaux, Associations et conseils syndicaux des deux quartiers concernés.

Notre pays se dépouille de ces services de proximité, lieux de lien social. À quand la prochaine étape ? Des facteurs low cost et multi-services ? Des automates distributeurs de courrier ?... Voilà pourquoi nous nous battons. Si notre bureau de poste ferme c'est un bien commun qui disparaît. Quels que soient notre âge, notre activité, nos contraintes, nos besoins, nous devons nous mobiliser, tous ensemble avec pour seul mot d'ordre : maintenir cette valeur en perte de vitesse : le Service Public de proximité, notre bureau de poste de Chavril.



QUESTIONNAIRE SUR LA FERMETURE DU BUREAU POSTE DE CHAVRIL

Vous habitez : Ste Foy ☐ Votre Quartier d'habitation
Lyon 5^{ème} ☐

Vous êtes âgé de : 15/25 ans ☐ 25/45 ans ☐
45/60 ans ☐ plus de 60 ans ☐

Vous êtes : scolaire / étudiant ☐ actif ☐ Inactif (retraite, chômeur, au foyer) ☐

- Savez-vous que le 1^{er} janvier 2016 la poste de Chavril va fermer ses portes ? OUI ☐ NON ☐

- Estimez-vous que la fermeture de la poste Chavril soit une fatalité ? OUI ☐ NON ☐

- Utilisez-vous la poste à titre Personnel ☐ Professionnel ☐

- Quel service utilisez-vous : Service communication et courrier Utilisation occasionnelle ☐ Utilisation fréquente ☐
Service Financier Utilisation occasionnelle ☐ Utilisation fréquente ☐

- Quel moyen de transport utilisez-vous aujourd'hui pour vous rendre à cette poste ?
Pied ☐ Vélo ☐ Voiture ☐ Transport Collectif ☐ Taxi ☐

- Quel jour venez-vous le plus fréquemment ?
LUNDI ☐ MARDI ☐ MERCREDI ☐ VENDREDI ☐ SAMEDI ☐

- Etes-vous satisfait des services rendus par ce bureau de poste ?
Satisfait ☐ Insatisfait ☐ sans opinion ☐

- En cas de fermeture irez-vous à Ste Foy Centre pour effectuer la même opération que vous venez de faire ici ? OUI ☐ NON ☐

- Comment vous y rendrez-vous ?
Pied ☐ Vélo ☐ Voiture ☐ Transport Collectif ☐ Taxi ☐

- Envisagez-vous une autre solution. Laquelle ? OUI ☐ NON ☐

- Souhaitez-vous que la poste ne soit plus qu'un simple relais postal / sans agence bancaire ? OUI ☐ NON ☐

- Pour vous est-ce suffisant ? OUI ☐ NON ☐

- Remarques complémentaires :
.....
.....
.....
.....

Comité de quartier Provinces Chavril
Adresse postale / 55 bd des provinces 69110 Ste Foy les Lyon
Site internet / comitedequartier.org

Résultats du questionnaire sur la fermeture du bureau de poste de Chavril

Au travers de ce questionnaire, le Comité de Quartier a souhaité recueillir les réponses d'utilisateurs de la Poste.

140 personnes l'ont rempli. Il a été réalisé, devant le bureau de poste, 3 samedis de suite (le 28/3, les 4 et 11/4)

De ce point de vue la question sur le jour de fréquentation a été faussée.

89% sont fidésiens : 125 réponses

9% sont lyonnais : 13 réponses

Dans l'hypothèse de la fermeture de Chavril :

53% disent qu'ils n'iront pas à la poste du centre : 74 personnes

Parmi ceux qui n'iront pas au centre :

57% n'envisagent pas une autre solution

Une quinzaine iront dans un autre bureau de poste

Une quinzaine envisagent la possibilité du relais postal mais 60 sont opposés à cette solution, la trouvent insuffisante.

7,8 personnes évoquent spontanément ne pas vouloir laisser leur compte à la Banque Postale et choisir de changer de banque.

Parmi ceux qui iront au centre : 60 personnes

41 iraient en voiture - 16 à pied - 3 en bus

Plusieurs personnes notent que la poste du centre va poser des problèmes de stationnement.

En fonction de leur âge que feront les habitants, si le bureau de poste Chavril ferme :

Pour les plus de 60 ans (70 réponses) : 32 (46%) iront au centre - 34 (49%) n'iront pas (sur les 34, 23 disent ne pas avoir d'autre solution) - 4 ne se prononcent pas.

Pour les actifs, entre 25 et 60 ans (71 réponses) : 28 (40%) iront au centre - 43 (60%) n'iront pas ; sur ces 43, 21 ont une autre solution (soit une autre poste, soit un changement de banque)

Quelle opinion par rapport à la solution du relais postal ?

80% n'y sont pas favorables

Pour les 65 habitants de plus de 60 ans : 9 (13%) sont d'accord pour le relais - 53 (82%) y sont opposés - 3 ne se prononcent pas.

Pour les 71 habitants actifs : 16 (22,5%) sont d'accord pour le relais - 51 (72%) y sont opposés - 4 ne se prononcent pas.

Remarques des pétitionnaires

- Alors que la question n'était pas posée, 20 personnes (environ 15%) ont demandé le maintien du bureau de poste de Chavril.
- 7,8 personnes évoquent spontanément ne pas vouloir laisser leur compte à la Banque Postale et choisir de changer de banque.
- L'emplacement de la poste est très pratique pour de nombreuses personnes surtout les personnes âgées
- J'ai beaucoup de difficulté à me déplacer, ça va me créer beaucoup de problèmes pour aller à Sainte Foy Centre. Je suis dans ce bureau de poste depuis sa création.
- Je suis très mécontent, ça sera une fois de plus la mort d'un service public de proximité
- La fermeture de ce bureau de Chavril, c'est la mort annoncée pour les autres commerçants de ce petit centre commercial
- Ce bureau de poste est très pratique, proche du domicile, pas de perte de temps
- Le bureau de poste est nécessaire à la survie du quartier (commerces et activités de proximité) et à la maintenance ici d'un service public.
- Je remarque que beaucoup de personnes âgées viennent pour des questions de gestion de compte. La poste est aussi une banque qui propose des offres de toutes sortes. Le service est compétent.
- Nous avons besoin de ce service, il doit

Questions sans réponses

à la réunion publique sur la Poste de Chavril

Autour de 200 habitants étaient présents à cette réunion du 21 mai dernier et ont manifesté leur attachement au service de proximité de la Poste De nombreux arguments et questions ont été posés par la salle.

Bertrand Perrin (Président du Comité de Quartier) a remis à Mme le Maire et à M. Tchakamian (représentant de la Poste), les 2866 signatures recueillies pour le maintien du bureau :

- 1843 pour la pétition portée par 12 associations et copropriétés : Comité de Quartier Provinces Chavril, CIL La Plaine-Chantegrillet, CIL du Centre, Conseil Syndical Simon Jallade, Conseil Syndical Petit Chavril, Point Lecture Associatif, Haut comme 3'Pom, Kidijoux, Antenne Logement, Sainte Foy A VENIR, Aide Matérielle et Morale, Résidence Line Thèvenin.
- 1023 pour la pétition initiée par les résidences Chavril et Horizon Nord

Il a donné lecture du courrier envoyé en amont à la Municipalité et au Groupe la Poste, argumentant pour le maintien du bureau de poste et pointant les besoins de plus du tiers de la population fidésienne.

M. Tchakamian a mis en avant la baisse d'activité du service postal pour justifier des propositions nouvelles. Propositions qui remplaceraient le bureau de Poste de Chavril. Cela est annoncé sans chiffre précis, sans diagnostic.

Mme Sarselli a annoncé que le Conseil Municipal serait amené à se prononcer sur les propositions de la Poste.

De nombreuses questions et remarques sont demeurées sans réponse claires, comme :

- La fermeture a été programmée par l'absence d'entretien, de mise aux normes d'accessibilité, de réhabilitation du bureau et par le retrait de services (Conseil Financier, courriers recommandés...).
- Le diagnostic partagé qui amène à la décision de fermeture n'a pas été produit, alors que M. Tchakamian dit que le suivi sur le bureau de Chavril existe depuis plusieurs années.
- Le bail du local, dont la Mairie est propriétaire, a été renouvelé pour 9 ans, en juillet 2014, par un vote en Conseil Municipal, pour aboutir à une annonce de fermeture quelques mois plus tard, pourquoi ?
- Un tiers de la population de la commune réside sur le quartier de la Plaine Chantegrillet et le quartier des Provinces, plus de 7000 habitants qui sont desservis par le bureau de Poste de Chavril. Il n'y aurait plus qu'un seul bureau pour notre commune de 22 000 habitants. Est-ce envisageable ?
- La fermeture du bureau c'est aussi la fermeture du service bancaire, nécessaire à l'équilibre financier du Groupe la Poste. Pourquoi ne pas développer leur service financier ?
- Un service public de proximité va être fermé, la poste se désengage de sa mission de service public en proposant un relais postal chez un commerçant. Elle se désengage de ses missions d'accueil, de continuité du service, de confidentialité et de fait de ses missions de solidarité envers les plus fragiles.
- Quel projet précis à part l'annonce d'un relais postal chez un commerçant, sans précision de qui ? Quels seront les services, les conditions d'un relais postal, après leurs échecs à la Gravière et à la Plaine Chantegrillet ?
- Comment défendre de nouvelles activités postales sur le quartier comme le propose Mme Sarselli et fermer le bureau de poste ?

Continuons à nous manifester

Si vous souhaitez montrer pour la première fois ou à nouveau, votre souhait de maintien du bureau de Poste de Chavril, vous pouvez :

Envoyer le courrier joint au journal à :
Mme le Maire,
Mairie de Sainte-Foy-Lès-Lyon,
Rue Deshay.
69110 Sainte-Foy-Lès-Lyon

et à :

M. Tchakamian Poste Centrale
Place Antonin Poncet
69002 Lyon

Faire votre propre courrier et l'envoyer aux mêmes destinataires.

Après la pétition, par ces envois de courrier, nous pouvons montrer en tant qu'habitants, que le maintien du bureau de Chavril est une priorité pour la plupart d'entre nous.



rester implanté ici, car il faut penser à tout le monde : personnes âgées, personnes à mobilité réduite, mère de famille sans permis. Nous avons besoin d'être autonome et que l'on nous soutienne au quotidien sans que l'on rajoute encore des difficultés.

- Les services publics n'ont pas pour vocation d'être « rentables » sinon on ferme les écoles. La vie de quartier dépend de ces services.
- Comment pouvez-vous supprimer ce bureau de poste ? J'ai 86 ans, je ne vois pas comment je pourrai me déplacer autre que venir à ce bureau.
- Maintenir le bureau de poste de Chavril

au moment où l'on prône, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Privilégions la MARCHÉ à Pied.

- On park la voiture où, à Sainte Foy centre ??? Et si je trouve, c'est gratuit ???
- Aménager les locaux pour rendre ce bureau de poste plus « accueillant »
- Je suis assistante maternelle, je ne vais pas me rendre à Sainte-Foy centre.
- J'aimerais que la municipalité, censée se préoccuper de proximité, de lien social, de vivre ensemble, etc « se bouge » pour la défense d'un service public essentiel.

- Avec mes enfants petits, il est extrêmement pratique d'avoir ce bureau de poste accessible à pieds pour récupérer des paquets ou poster des lettres. Nous serions obligés de prendre la voiture, ce qui est très compliqué (stationnement, attente...)
- Un service public doit être jugé en fonction du service qu'il rend aux habitants et non en fonction de sa rentabilité ; rentabilité pour qui ?
- Curieux, il me semble qu'il y a beaucoup de monde dans le quartier plus qu'à Sainte Foy centre.

La «Foire au Livre - Brocante», un rendez-vous depuis 22 ans !

Le dimanche 26 avril dernier s'est déroulée la 44^{ème} Foire au Livre Brocante !

Certaines personnes lors de la distribution de tracts sur le marché le samedi matin disent : «C'est déjà dimanche !» Avec deux rendez vous chaque année, le dernier dimanche d'avril et le 1^{er} dimanche d'octobre, l'événement revient vite...

Depuis 1993, date de la première vente de livre lors de la «brocante du Centre social» organisée par celui-ci sur la place Soubeyrat, les objectifs n'ont pas changé. C'est la fermeture de la bibliothèque du quartier par la municipalité d'alors qui avait été à l'origine de cette animation du quartier. «Le Livre est un élément incontournable dans un quartier populaire...» écrivions-nous dans le Quartier Libre n° 3. C'est toujours le cas et c'est pour cela que l'expression Foire au Livre est toujours au singulier... et qu'en moyenne, 70 % des livres vendus le sont au prix de 0.50 ou 1 €.

Si l'esprit n'a pas changé, la mise en œuvre a beaucoup évolué... D'abord un étal dans la brocante, puis un chapiteau sur la place puis l'utilisation des locaux de la maison communale et maintenant, depuis trois éditions, l'installation sous le préau de l'école Paul Fabre. Il faut dire que nous sommes passés de 150 livres vendus lors de la 1^{ère} édition à 4250 lors de la 44^{ème}. Cette nouvelle installation facilite grandement la manutention et la présentation des caisses (plus de 700 l) soulageant ainsi les bénévoles qui les manipulent.

Nous pourrions presque dire que nous sommes «victimes de notre succès». La difficulté est maintenant de trier les très nombreux livres qui nous sont donnés, travail qui demande du temps et auquel sont régulièrement consacrés trois ou quatre jours en dehors des week-end de Foire.

Nous répondons toujours favorablement aux associations, écoles... qui cherchent des livres et nous les donnons bien sûr car ces ouvrages ne nous appartiennent pas, ils nous ont été légués...

Nous remercions les enseignants en particulier la directrice de l'école qui nous prêtent leurs locaux et les services techniques municipaux et la municipalité qui mettent à disposition le matériel nécessaire.

Brèves sur l'AG

L'Assemblée Générale du Comité se déroula le 25 mars. La lecture du rapport d'activité a mis en évidence outre les manifestations traditionnelles (les 2 Foires au Livre, les feux de la St Jean et le 8 décembre), la diffusion du journal Quartier Libre, la participation au groupe de travail sur le Brûlet, la liste des problèmes de sécurité liés à la circulation automobile

La Municipalité était représentée par Madame le Maire et des adjoints. Nous avons discuté (du bureau de poste de Chavril. La fermeture lui semble probable et elle a affirmé que la décision ne relève pas de sa compétence. Nous savons pourtant que la Poste ne peut transformer ce bureau sans l'accord de la municipalité.

D'autre part la présence de représentants des Comités d'Intérêt Local (CIL) des autres quartiers, nous encourage à renforcer nos liens, mieux nous connaître pour éventuellement mettre en évidence des problèmes communs, tel que celui de la présence postale.

Une A.G. réussie qui se termina autour du verre de l'amitié.

CALENDRIER DU COMITÉ DE QUARTIER

Feu de la St Jean	Samedi 27 juin, Place St Luc
Foire au Livre – Brocante	Dimanche 3 octobre le 2015 - Dimanche 24 avril 2016
Fête des lumières et de la solidarité	Mardi 8 décembre
POINT LECTURE : Vacances d'été	Fermeture samedi 18 juillet à 12 heures Réouverture samedi 29 août à 10 heures
LUDOTHEQUE KIDIJEUX	FETE DU JEUX Maison Communale des Bruyères (gratuit) Dernier jour le mercredi 1^{er} Juillet. Réouverture le mardi 8 septembre à 9h Maison Communale des Bruyères
FORUM DES ASSOCIATIONS	Samedi 5 septembre Stade du Plan du Loup
COLLECTE BANQUES ALIMENTAIRES Aide Matérielle et Morale	Samedi (28) novembre Simply, Casino
BRIC A BRAC du Secours Catholique	Samedi 5 et dimanche 6 décembre Salle paroissiale de l'Eglise Saint-Luc

FORMULAIRE DE SOUTIEN

Le coût de ce numéro est d'environ 1 000 €.

Si vous souhaitez que QUARTIER LIBRE continue à vivre, vous pouvez le soutenir financièrement.

Nom : Prénom :

Adresse :

☐ J'ADHÈRE AU COMITÉ DE QUARTIER et je verse la cotisation de 5 € pour l'année 2015

☐ JE SOUTIENS LE JOURNAL en versant la somme de €